



Assemblée Générale d'automne du 24 novembre 2021 reconvoquée au 14.01.2022

Préambule

L'Assemblée Générale (AG) d'automne du 24 novembre 2021 n'ayant pas réuni le quorum statutaire de 50 membres présents, a été reconvoquée au 14 janvier 2022 par les médias de la section, en particulier par la Newsletter du 13.12.2022

Les nouvelles restrictions sanitaires communiquées par le Conseil Fédéral en date du 17.12.2021 ont été suivies de mesures explicites de la part du CAS CC concernant les activités des sections.

Prenant en compte les recommandations du CAS CC pour les assemblées de section, le comité a décidé de procéder au vote par écrit afin :

- D'une part de permettre à tous les membres de voter quel que soit leur statut sanitaire
- D'autre part, de procéder rapidement à approbation des points décisionnels de l'Ordre du Jour (OJ), incluant le budget 2022, afin de permettre à la section de fonctionner normalement en limitant le délai de carence pendant lequel seules les affaires courantes peuvent être expédiées.

Le Procès-Verbal (PV) de l'assemblée du 24 novembre 2021, disponible sur le site de la section, détaille les points d'informations portés à l'OJ.

Par courrier du 21.12.2021, le comité a adressé à l'ensemble des membres un courrier présentant l'OJ détaillé ainsi qu'un bulletin de vote à retourner au secrétariat au plus tard le 14.01.2022.

Le 18.01.2022, les scrutateurs ont procédé à la vérification des bulletins de vote reçus au secrétariat, leur report sur des fiches nominatives ainsi qu'au décompte des votes.

Le 19.01.2022 à 20h00 a lieu l'AG « résiduelle », conformément aux dispositions de la loi COVID19.

1. Accueil, désignation des scrutateurs et adoption de l'OJ

Organisée par vidéo-conférence, Nicolas Lemmin, président, ouvre l'assemblée « résiduelle » à 20h00 et salue les participants : Jean Micol, scrutateur, Claire Tranchand, scrutatrice, Fabienne Walzer, vice-présidente, Yann Piguët, trésorier et Marcel Isler, secrétaire général, en charge du PV.

Sur 413 bulletins enregistrés, 2 bulletins ont été annulés (1 nom manquant et 1 bulletin nul). Le secrétariat tient à disposition des membres les bulletins de vote ainsi que les feuilles de scrutin pendant 30 jours. Une feuille de synthèse des résultats du vote est établie et signée par les scrutateurs. Elle est annexée au présent PV.

Les scrutateurs soulignent le remarquable travail du secrétariat. Nicolas met en avant la forte participation à ce scrutin pendant cette période de fin d'année.

Au nom du comité, Nicolas remercie les scrutateurs pour le travail accompli ainsi que le secrétariat qui a organisé le vote par écrit et qui fut assisté par Silke Kuczera lors du dépouillement.

L'OJ ainsi que les scrutateurs sont adoptés par 405 voix Pour, 0 voix Contre et 6 Abstentions

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2021

Le procès-verbal de l'AG de printemps 2021 est approuvé par 391 voix Pour, 0 voix Contre et 20 Abstentions.

3. Adoption du budget 2022

Le budget 2022 est approuvé par 389 voix Pour, 4 voix Contre et 17 Abstentions.

4. Elections au scrutin de liste des comités des commissions, groupes et amicales

Les nouveaux membres des comités des commissions, groupes et amicales sont les suivants :

- Alpinisme : *prévôt hiver* : Marc Diebold
- Buvette : *présidence à pourvoir*
- Cabanes : *préposés Rambert* : Véronique Marmet, Cyrille Léchelard
- Chalets : *préposé Barraud* : Jean Raymond
- Communication : *Coraline Godelle, présidente* ; Claire Tranchant, Yaëlle Fouvy, Samantha Bilski-Madiou
- Environnement : *Alex Leshchynsky, Amandine Briod*
- Immeuble : *nouveau président* : Fabrice Decroux

Avec ces nouveaux membres, les comités des commissions, groupes et amicales sont reconduits par 403 voix Pour, 1 voix Contre et 6 Abstentions.

5. Election au comité : renouvellement du mandat d'Arthur Bucher, président de la commission de la jeunesse et de Susanna Wagnières, présidente de la commission d'alpinisme

Les mandats d'Arthur Bucher et de Susanna Wagnières sont renouvelés par 404 voix Pour, 1 voix Contre et 6 Abstentions.

6. Proposition de nommer Pierre Aubert, membre d'honneur de la section

Membre depuis 1999, Pierre est rapidement devenu vice-prévôt hiver puis prévôt hiver et a intégré la CA pendant une douzaine d'année. En parallèle Pierre a été adjoint, puis responsable des cours d'initiation de ski de randonnée. Sa formation de moniteur JS escalade et excursion à ski depuis 2010 lui a permis d'accompagner le groupe jeunesse et des courses pour les adultes, tout en coanimant les cours de lecture de carte et orientation. Dès 2013, Pierre a repris le poste de préposé pour le refuge des Petoudes et participe au groupe Mobilité et climat.

Pierre Aubert est nommé membre d'honneur de la section par 398 voix Pour, 0 voix Contre et 12 Abstentions.

7. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'ayant été communiquée au comité au 21.12.2021, date de mise sous presse des documents à l'adresse des membres, le comité prendra en compte celles qui seront parvenues après le 21.12.2021 dans l'OJ de l'AG de printemps 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, Nicolas, en premier lieu, remercie nos membres qui ont participé en grand nombre à cette 3^{ième} AG organisée par écrit. Il exprime sa reconnaissance aux scrutateurs, aux membres du comité ainsi qu'au secrétaire général pour leur participation à l'AG d'automne 2021 « résiduelle » et lève la séance à 20h45. Il formule le souhait que la prochaine AG puisse se tenir en présentiel avec une forte participation.

Lausanne, le 24 janvier 2022.

Nicolas Lemmin



Président

Pour le PV : Marcel Isler, secrétaire général